

Les agents de nationalité étrangère exerçant dans le champ Sportif

Les pièces à fournir pour l'établissement

1. Contrat de travail signé.
2. Accord de la direction générale aux sports et/ou licence sportive de la fédération Concernée.
3. Copie du Passeport.
4. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.